

APPEL À PROJETS

ESS / JUSQU'AU 12 AVRIL 2024

La Communauté urbaine de Dunkerque (CUD) souhaite soutenir et promouvoir les initiatives locales. Vous avez un projet économique, fondé sur le partage et la démocratie, mettant l'humain au cœur de l'activité et se retrouvant dans les valeurs de l'économie sociale et Solidaire ?

La Communauté urbaine de Dunkerque accompagne les structures ou entrepreneurs salariés dont la date de lancement de l'activité est de moins de trois ans !



LES OBJECTIFS DE L'APPEL À PROJETS

1. INNOVATION SOCIALE

Susciter l'émergence de nouveaux projets de création d'activité dans le secteur de l'ESS apportant une valeur ajoutée sur le territoire en termes d'innovation sociale avec un fort ancrage territorial.

2. PERFORMANCE ÉCONOMIQUE

Aider à renforcer la performance économique des acteurs de l'ESS et consolider ainsi la viabilité économique des projets et des structures nouvellement créés.

3. CRÉER DE L'EMPLOI

Accompagner le démarrage d'une nouvelle activité en ESS créatrice d'emplois sur le territoire. La création d'au moins un emploi à durée indéterminée dans les deux ans du projet est un critère obligatoire

LES SECTEURS D'ACTIVITÉS

Toutes les initiatives relevant de l'ESS sont concernées, quel que soit le secteur d'activité :



petite enfance



solidarité internationale



consommation responsable



environnement



tourisme solidaire



déplacements



insertion socioprofessionnelle



accès au logement



services aux personnes



réduction des déchets



tourisme de mémoire



activités de proximité



commerce équitable



agriculture



médiation culturelle



services aux entreprises et salariés

CONDITIONS D'ÉLIGIBILITÉ

Sont bénéficiaires toutes structures ou entrepreneurs salariés dont **la date de création de l'activité est inférieure à trois ans.**

- Les sociétés de capitaux (SARL, SA, SAS..) ayant obtenu l'agrément ESUS
- Les entreprises coopératives
- Les associations (loi de 1901) ayant une activité économique
- Les structures de l'insertion par l'activité économique
- Les groupements d'employeurs et les groupements d'employeurs d'insertion qualification
- Les ateliers et chantiers d'insertions (ACI)

Attention : deux dossiers au maximum seront autorisés par structure.

ENCADREMENT FINANCIER

Le montant global attribué à cet appel à projets est de 30 000 € en section d'investissement et de 30 000 € en section de fonctionnement.



**Pour obtenir le dossier complet
flashez ce QR Code
ou rendez-vous sur :**

[www.communaute-urbaine-dunkerque.fr/
communaute-urbaine/les-appels-a-projets](http://www.communaute-urbaine-dunkerque.fr/communaute-urbaine/les-appels-a-projets)

LES ÉTAPES DE L'APPEL À PROJETS

Comment obtenir et déposer mon dossier ?

Les dossiers de candidature sont disponibles en ligne sur le site de la Communauté urbaine de Dunkerque ainsi que sur les sites des acteurs de l'ESS : la Chambre Régionale de l'Économie sociale et solidaire, l'APES, BGE, la Turbine...

Les porteurs de projet devront transmettre leur dossier complet à la CUD uniquement **par voie électronique**.

Déroulement de l'appel à projets :

Du 18 mars 2024 au 12 avril 2024 : les porteurs de projet pourront être reçus individuellement sur rendez-vous, à la direction du développement économique pour échanger autour de leur projet et avoir un regard sur leur dossier.

12 avril 2024 : date limite des dépôts des candidatures.

Mi-Avril 2024 à mi-mai 2024 : instruction et audition des candidats par un jury (constitué de techniciens (juridiques, financiers et du Vice-Président)).

Mai 2024 : les lauréats verront leur projet validé en Conseil Communautaire.

Date limite de dépôt des dossiers :

le 12 avril 2024 à 12 h

CONTACT : ÉMILIE PYNTE

Cheffe de projet Économie sociale et solidaire
Direction entrepreneuriat commerce et innovation
Communauté urbaine de Dunkerque



03 28 62 70 00



emilie.pynte@tud.fr



CLUB ESS - Pertuis de la Marine
BP 85530, 59386 Dunkerque Cedex 1